



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Octobre 1999

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Avis public du scrutin

Scrutin du 7 novembre 1999

est par les présentes donné aux électeurs de la municipalité de Sainte-Pétronille,

- qu'un scrutin est nécessaire pour l'élection en cours dans la municipalité et qu'en conséquence un scrutin sera ouvert **le dimanche 7 novembre 1999.**
- que les personnes mises en candidature à cette élection pour le poste ci-après mentionné sont:

Poste # 2

Monsieur Réal Émond
114-A, chemin du Bout-de-l'Île



Madame Mireille Morency
80, rue des Chênes Nord

De plus, prenez avis :

- que le bureau de **vote par anticipation** sera ouvert au lieu, aux heures et à la date ci-dessous indiqués:

Endroit: Mairie, 3, rue de l'Église, Sainte-Pétronille

Heures: 12 h à 20 h

Date: Dimanche 31 octobre 1999

- que les bureaux de vote, le **jour du scrutin**, seront ouverts au lieu, aux heures et à la date ci-dessous indiqués:

Endroit: Dans la grande salle du centre communautaire, 104, chemin du Bout-de-l'Île

Heures: 9 h à 19 h

Date: Dimanche 7 novembre 1999

- que le recensement des votes sera effectué au lieu, heure et date suivants:

Endroit: Mairie, 3, rue de l'Église, Sainte-Pétronille

Heures: 19 h 15

Date: Dimanche 7 novembre 1999

Donné à Sainte-Pétronille ce 16 octobre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Gaston Lebel, secrétaire-trésorier

Conseiller et conseillère élus sans opposition

Pour les postes des conseillers aux sièges 1 et 6, une seule candidature a été soumise pour chaque poste. Par conséquent, **M. Denis Chatigny au siège # 1** et **Mme Lucie Lemieux au siège # 6** sont élus sans opposition.

Gaston Lebel, président d'élection

Information importante à lire avant d'aller voter...  au verso.

Du nouveau pour les électeurs

Élections municipales du 7 novembre 1999

- 1° Être inscrit sur la liste électorale
- 2° Présenter une pièce d'identification

Pour pouvoir dorénavant vous prévaloir de votre droit d'électeur, **votre nom doit figurer sur la liste électorale de la municipalité de Sainte-Pétronille**. Lors du prochain scrutin, on vous demandera de vous identifier en présentant l'un des documents suivants: la **carte d'assurance maladie**, le **permis de conduire** ou le **passport canadien**.

Si vous n'avez pas en votre possession l'un de ces documents, vous devrez déclarer sous serment que vous êtes bien l'électeur inscrit sur la liste électorale.

De plus, vous devez:

- soit être accompagné d'une personne qui pourra s'identifier en présentant l'un des documents mentionnés ci-dessus et attester, sous serment, votre identité;
- soit présenter deux documents mentionnant votre nom et prouvant ensemble votre adresse et votre date de naissance;
- soit présenter deux documents mentionnant votre nom et dont l'un comporte votre photo.



Village de Sainte-Pétronille Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière du village de Sainte-Pétronille sera, en 2000, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être transmise par courrier recommandé à la:

**M.R.C. de l'Île d'Orléans
3893, chemin Royal
SAINTE-FAMILLE (Québec)
G0A 3P0**

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ainsi qu'au bureau de la municipalité, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, Î.O., Québec, G0A 4C0;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #002-97 de la M.R.C. de l'Île d'Orléans et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à village de Sainte-Pétronille, ce 14^e jour d'octobre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf

Gaston Lebel
secrétaire-trésorier

En vrac...

Travaux de rénovation à la bibliothèque

Après deux ans d'efforts, la municipalité a enfin obtenu l'aide financière espérée qui vient s'ajouter aux argents prévus pour la rénovation de la bibliothèque. C'est donc une somme de 72 500 \$ qui servira à compléter les travaux touchant les parties intérieures et extérieures de « La Ressource ». Ces améliorations sont rendues financièrement possibles grâce au ministère de la Culture et des Communications.

Service des incendies

La municipalité de Sainte-Pétronille a renouvelé son entente intermunicipale du service des incendies avec la municipalité de Saint-Pierre.

Ramonnage des cheminées

Le mois d'octobre nous rappelle qu'il est souhaitable de procéder à la vérification des cheminées. Un bon ramonnage s'inscrit dans les mesures préventives à suivre afin d'éviter un sinistre.

Abris temporaires

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abri d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m.) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Souhaitons-nous un hiver clément et qu'arrive au plus vite le 1^{er} mai pour enlever ces abris!

Installation des balises

Les citoyens de Sainte-Pétronille qui désirent signaler au responsable du déneigement la limite de leur terrain doivent installer leurs balises à une **distance minimale de 5 pieds du pavage** et cela, dans le but de faciliter les prochaines opérations de déneigement.



Ordures ménagères

Juste un rappel aux résidents pour dire que le ramassage des ordures ménagères ne s'effectue maintenant qu'une seule fois par

semaine soit le **mardi et ce, jusqu'au 30 mai 2000.**



Mardi et jeudi soir
19 h à 21 h.

Mercredi
9 h 30 à midi;
13 h 30 à 16 h
Téléphone:
828-2270

Télécopieur: 828-1364

En cas d'urgence : composez le 9-1-1



Prenons l'exemple où vous souhaitez une intervention rapide du service ambulancier. D'abord, il est primordial de composer, le plus rapidement possible le 9-1-1 afin d'activer l'envoi des ressources ambulancières. Les premières minutes qui suivent cet appel sont des plus importantes et peuvent parfois faire la différence entre la vie et la mort.

Attention :

Appelez toujours le service 9-1-1 **du lieu de résidence où vous souhaitez voir arriver rapidement l'ambulance.** Si vous téléphonez du bureau, par exemple, les préposés du service d'urgence 9-1-1 verront apparaître sur leur écran d'ordinateur l'adresse du bureau et le service ambulancier s'engagera alors dans une fausse direction, ce qui pourrait retarder l'efficacité du système.

Informations essentielles à fournir rapidement :

- Votre adresse exacte ainsi que votre numéro de téléphone ;
- Le problème de santé principal (que se passe-t-il actuellement ?) ;
- L'âge du patient ;
- Le sexe du patient ;
- Son état de conscience : (conscient, inconscient, inconnu) ;
- L'état de respiration : (respire, ne respire plus, inconnu) ; etc.

Afin d'aider les techniciens ambulanciers à bien localiser votre résidence, préciser lors de votre appel la localisation exacte de l'endroit par rapport au chemin Royal, au chemin du Bout-de-l'Île (exclusivement à Sainte-Pétronille) ou à des édifices ou commerces connus. Allumer les lumières extérieures et débarrer les portes. En collaborant ainsi, le service ambulancier qui dessert notre région n'en sera qu'amélioré.

Plan de mesures d'urgence

Les membres du comité formé des conseillers Hélène Blais, Denis Chatigny, Mireille Morency et Harold Noël ont achevé l'élaboration du plan de mesures d'urgence de la municipalité de Sainte-Pétronille. Celui-ci a récemment été déposé au Conseil ainsi qu'à la direction de la Sécurité civile du Québec.

Pour toute information concernant le plan et le programme de sécurité civile à Sainte-Pétronille, veuillez communiquer avec la conseillère sortante responsable de ce dossier, Mme Mireille Morency au 828-1411.

Le couronnement d'un été fleuri

L'automne a déjà pris la relève d'un été dont on se souviendra longtemps ! Bulbes plantés, feuilles ramassées, encore un dernier tour de jardin avant de nous consacrer à nos plantes d'intérieur ou tout simplement nous reposer sur nos... lauriers !

Les lauréats du concours *Maisons fleuries*

Lors de la cérémonie annuelle de fin de saison tenue le 19 septembre au Foyer de Charité (l'ancien Domaine Porteous) grâce à l'hospitalité de ses hôtes qu'il remercie encore une fois, le comité d'embellissement a dévoilé le nom des lauréats du concours local *Maisons fleuries* de 1999.

- ❖ Pour l'aménagement paysager visible de la rue, M. Réjean Morel a remporté le premier prix tandis que le second revenait à Mme Hélène et M. Richard Lebel.
- ❖ Pour leur part, Mmes Louise Leclerc et Nicole Gourdeau ont mérité chacune une mention dans la catégorie **cour arrière ou latérale peu ou pas visible de la rue.**
- ❖ Le prix de l'aménagement d'un plan d'eau considéré isolément a été décerné à Mme Lucie Savoie et M. Richard Couturier.
- ❖ Pour l'ornementation florale de la maison, M. Robert Ouellet a reçu un prix et Mme Louise Chatigny, une mention.
- ❖ Dans le cas de la nouvelle catégorie **mise en valeur et/ou intégration d'un élément de la nature** (paroi rocheuse, accident de terrain, ruisseau), le premier prix a été remis à la famille de M. Jos Noël et le deuxième à Mme Hélène et M. Jean-Marc Huot.
- ❖ Mme Claire et M. Jean Harvey ont reçu le **prix d'excellence** décerné à des citoyens lauréats plus d'une fois au cours des années passées.
- ❖ Enfin, c'est Mme Lison Berthiaume et M. Ghislain Savard qui ont gagné le prix spécial du comité d'embellissement, destiné à souligner l'effort continu d'un membre de notre communauté en vue d'améliorer et d'embellir son environnement immédiat.

Signalons enfin que, parmi les huit personnes qui avaient soumis la candidature de l'un des vainqueurs, c'est M. Charles-Édouard Jolin qui a remporté le tirage **d'un repas pour deux personnes à La Goéliche** ; ce prix était une gracieuseté conjointe du comité d'embellissement et de l'auberge La Goéliche.

Voilà une belle récolte et un encouragement à poursuivre nos efforts d'embellissement, tant chez nous que dans les lieux publics de notre municipalité.

Une précieuse collaboration

Cette année encore, un certain nombre de concitoyens se sont impliqués dans la décoration florale du quai ; nous les en remercions. Ces « jardiniers » sont Émilien Bédard et Réjeanne Belleau, René Corriveau et Nicole Dubois, Violette Goulet, Micheline Laviolette, Louise Savard, Blandine Dupuis, Louise Leclerc, Denise Létourneau, Hélène Vézina, la famille O'Connor, Pierre Cloutier et Marie Drouin, Denis et Louise Chatigny, Alain Turgeon, Robert Martel ainsi que trois commerces commanditaires : La Chocolaterie de l'Île d'Orléans, le gîte La Dauphinelle et l'auberge La Goéliche.

Par ailleurs, le comité d'embellissement désire souligner la contribution particulière de trois de nos concitoyens à l'ornementation des espaces publics, notamment aux abords du centre communautaire Raoul-Dandurand. En réponse à une récente demande dans *Le Beau Lieu*, une profusion d'hémérocailles fauves (notre fleur emblématique) nous est parvenue à la fois de Mme Sissi Leeb et de Mme Judith Dunn. Pour sa part, M. Pierre Cloutier nous a gracieusement offert des anémones japonaises et des campanules. En bonne partie intégrées aux toutes récentes plantations, ces fleurs annoncent une belle floraison pour l'été 2000, au profit de nous tous ! Un gros merci à ces trois bienfaiteurs.

À nos concitoyens, nous souhaitons un bon automne et durant l'hiver, l'élaboration de plusieurs beaux projets d'embellissement pour l'été 2000 !

Robert Martel
pour le comité d'embellissement



Gens de Sainte-Pétronille

Bac à ordures sur roulettes en spécial

Deux formats de bacs sur roulettes sont disponibles, soit le bac à 360 litres pour 139,95 \$ ou celui à 240 litres pour 129,95 \$. Cette offre n'est valide que du 1^{er} octobre 1999 au 1^{er} avril 2000.

Vous pouvez réserver en téléphonant à M. Michel Racine au 827-4446 ;
cellulaire : 564-0282

Nouvelles de la Bibliothèque « La Ressource »

Merci pour les dons

Merci à M. Norman Poitras pour une superbe collection d'ouvrages illustrés sur les bateaux et l'histoire de la navigation. Merci également à Mme Lise Dorval pour avoir offert de nouveaux casse-tête qui viennent enrichir notre collection.

Nous sommes toujours heureux de remercier dans *Le Beau Lieu* ceux et celles qui offrent à la Bibliothèque, livres, revues, albums, disques et jeux, mais n'oubliez pas de nous laisser votre nom.

Nouvelle rotation le 15 novembre

Il y aura une nouvelle rotation d'ouvrages, le 15 novembre; c'est-à-dire des dizaines de nouveaux titres et des heures d'agréables lectures. Venez fureter et bouquiner à votre goût.

Vente de livres

La bibliothèque offre toujours des livres et des revues à vendre. Informez-vous au comptoir du prêt.

Nouveautés

Parmi les nouveautés ce mois-ci, ne manquez pas:

La belle visiteuse d'Alphonse Bourdard

La cordonnrière de Pauline Gill

Novecento, pianiste, d'Allessandro Baricco

Pauline Julien, la vie à mort de Louise Desjardins



Halloween

Le dimanche 31 octobre, fête de l'Halloween, tous les petits sorciers et les petites sorcières de Sainte-Pétronille sont invités à passer à la Bibliothèque pour recevoir des bonbons et

de jolis cadeaux offerts par M. Pierre Villemure.

Concours LivREquin

Tel qu'annoncé dans le journal *Autour de l'Île*, le concours LivREquin, club de lecture Biblio débute le 15 novembre et durera jusqu'au 15 janvier 2000.

À qui s'adresse-t-il?

Aux jeunes de 6 à 8 ans

En quoi consiste-t-il?

- Le jeune qui s'inscrit reçoit un autocollant et un passeport du club.
- Le passeport contient une liste de plusieurs livres intéressants.
- À chaque fois qu'il rapporte un de ces livres et répond à une question facile, le jeune lecteur (ou lectrice) reçoit un prix surprise.
- Lorsqu'il a lu six livres, on lui remet l'épinglette du club qu'il pourra arborer fièrement.

Quand peut-on s'inscrire?

On peut s'inscrire au concours dès le 31 octobre. Et c'est gratuit!

Les cadeaux surprises sont, une fois de plus, dus à la générosité de M. Pierre Villemure. Nous le remercions au nom de toute la population de Sainte-Pétronille.

Les écrivains, les livres et les bibliothèques

C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage!

Le livre, hostile au maître, est à ton avantage.

Le livre a toujours pris fait et cause pour toi.

Une bibliothèque est un acte de foi

Des générations ténébreuses encore

Qui rendent dans la nuit témoignage à l'aurore.

Victor Hugo

L'année terrible

Gilles Gallichan

Pour les bénévoles de « La Ressource »

Vous démarrez en affaires ? Vous développez votre entreprise ?

Vous cherchez par où commencer?

Le CLD vous offre un support pour vous orienter dans les principales étapes à suivre (étude de marché, de faisabilité, statut juridique...); pour vous guider dans le montage de votre plan d'affaires.

Le CLD vérifie si vous êtes admissible à recevoir de l'aide financière.

Pour information et consultation

Carole Garneau

Conseillère aux entreprises

Téléphone 829-0297



OFFRE D'EMPLOI

Les Lucioles

Centre de la Petite Enfance



Le Centre de la Petite Enfance (CPE) Les Lucioles, corporation sans but lucratif offrant des services de garde sur le territoire de l'Île d'Orléans est à la recherche d'éducateurs et d'éducatrices pour l'ouverture de sa 2^e installation, située à Saint-Jean, Île d'Orléans.

Sous la supervision de la directrice générale, en accord avec la philosophie et les politiques du CPE Les Lucioles, l'éducateur ou l'éducatrice est responsable des aspects reliés à l'éducation, à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des enfants. Il ou elle applique le programme éducatif du ministère de la Famille et de l'Enfance.

Qualifications recherchées :

- DEC en techniques d'éducation en services de garde ou autres cours reconnus par le ministère de la Famille et de l'Enfance; ou
 - BAC en éducation préscolaire/primaire; ou
 - BAC en psychologie; ou
 - DEC en éducation spécialisée + attestation en techniques d'éducation en services de garde.
-
- Cours de premiers soins.
 - Toute candidature possédant une expérience pertinente auprès des enfants sera considérée.

Salaires et conditions de travail selon la convention collective en vigueur.

Vous pouvez soumettre votre candidature en nous faisant parvenir votre curriculum vitae avant le 5 novembre 1999 à 17 h au :

Centre de la Petite Enfance Les Lucioles
21, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille, Île d'Orléans
G0A 4C0

Seules les candidatures retenues seront contactées pour une entrevue.

Autour de l'Île

Le *Beau Lieu* fera place au journal « Autour de l'Île » pour la prochaine édition de **novembre**. Tous ceux qui sont intéressés à adresser des communiqués ou à acheter des espaces publicitaires, doivent les faire parvenir aux dates suivantes:

- Communiqués:
avant le 10 novembre, à la responsable du journal local;
- Publicité:
avant le 1^{er} novembre, à Marie-Hélène Ouellet (828-9286)

Note: Nous vous prions de faire parvenir le paiement de vos annonces **avant la date de parution du journal**, selon les tarifs ci-dessous. L'adresse du journal est le 515, route des Prêtres, Saint-Pierre, G0A 4E0.

Tarifs pour espaces publicitaires

- 2 1/4 x 2 (horizontal): 25 \$ (35 \$ ext.de l'Île)
- 2 1/4 x 6 (vertical): 70\$ (110 \$ ext.de l'Île)
- 5 x 2 (horizontal): 55 \$ (90 \$ ext.de l'Île)
- 10 1/4 x 2 (bas de page): 100 \$ (160 \$ ext.de l'Île)
- 10 1/4 x 2 (bas de la page 3): 125 \$ (160 \$ ext.de l'Île)
- 1/2 page à l'endos de la page couverture: 300 \$ (400 \$ ext. de l'Île)
- 1/2 page de publi-reportage: 350 \$ (475 \$ ext. de l'Île)

Tarifs des annonces classées:

Les annonces classées

Tarif de base par parution pour 20 mots:
5,00 \$

Suppléments (cochez)

- Mots supplémentaires: 0,25 \$ par mot
Titre en caractère gras: 0,25 \$ par mot
Annonce encadrée: 2,00 \$ de plus

Nom: _____

Téléphone: _____

Texte de l'annonce:

La fête de l'An 2000

Le 31 décembre au centre communautaire

Les membres du comité organisateur de la Fête de l'An 2000 vous ont proposé cet été (édition du Beau Lieu de juillet 99) une gamme d'activités dont certaines auraient pu se tenir pendant quelques jours précédant la Saint-Sylvestre. Ces projets auraient pu se réaliser grâce à la collaboration de personnes bénévoles. Malheureusement, trop peu de personnes ont manifesté le désir de participer à l'élaboration de cette grande fête.

Les organisateurs Marcel Laflamme, Guylaine Sheely, Pascal Bussière et Anne Noël Deschamps ont décidé de souligner cette super fête quand même mais de ne s'en tenir qu'au passage de l'An 2000.

La fête débutera à 22 heures

C'est donc une soirée de la Saint-Sylvestre qui sera célébrée dans la grande salle du centre communautaire Raoul-Dandurand de Sainte-Pétronille. Au programme, jeunes ou moins jeunes sont attendus sur la piste de danse animée par des musiciens professionnels. Possibilité de jouer sur place à différents jeux ; service de bar et grignotines. Le deuxième étage du centre communautaire sera réservé aux joueurs de cartes et à ceux qui aimeraient se retrouver entre amis au petit « coin salon ».

À minuit : Feu d'artifice



Superbe feu d'artifice en provenance des berges du fleuve (l'anse aux canots). Un petit bar original sera aménagé sur place où vous pourrez sabrer le champagne! Invitez les amis et la parenté! Des surprises vous attendent!

Service de navette

Le comité offrira un service de navette qui sillonnera les rues du village tout au long de la soirée; on songe à faire circuler une carriole ou encore un minibus. Ainsi, sera éliminé les tracasseries occasionnées par un manque de stationnement ou encore rassurera ceux ou celles qui ne veulent pas se soucier de prendre le volant après avoir « festoyé » !

La bonne nouvelle: **c'est gratuit!!**

L'entrée sera libre à tous ceux et celles qui défonderont le nouveau millénaire à Sainte-Pétronille ! Ne ratez pas cette unique chance de s'amuser à si bon prix !

On illumine le village !

Les organisateurs de la fête de l'An 2000 suggèrent d'illuminer les arbres qui longent le chemin du Bout-de-l'Île ; peut-être s'en trouve-t-il un en face de votre demeure qui pourrait s'embellir de toutes ces belles lumières blanches ?

Effet garanti !

P.S.

Si vous désirez donner de votre temps comme bénévole lors de cette soirée de la Saint-Sylvestre au centre communautaire, vous pouvez communiquer avec l'un des organisateurs mentionnés ci-haut.

Plus d'informations dans le Beau Lieu de décembre 1999.

Encan chinois : 6 novembre 1999

Gymnase de Sainte-Famille
au profit de la Maison des Jeunes
et du Club Optimiste de l'Île d'Orléans

Le 6 novembre prochain, à 19 h 30, se tiendra un encan chinois animé par nul autre que Michel Guimont, député de Beauport, Montmorency, Côte-de-Beaupré et l'Île d'Orléans. Les cartes sont en vente au coût de 5 \$ par les jeunes de la MDJ de l'Île d'Orléans ou par les membres du Club Optimiste.

Soirée dansante avec super disco !

L'encan sera suivi par une soirée dansante. Venez en grand nombre vous amuser !

Si vous désirez plus d'information sur la soirée de l'encan, laissez un message au 829-3606; il nous fera plaisir de retourner votre appel.

Merci de votre soutien,
Anne Noël Deschamps

HALLOWEEN

Le labyrinthe est de retour...

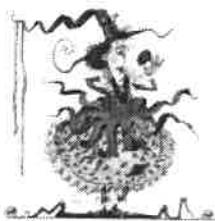
Nouveau décor !

Dimanche 31 octobre 1999

au centre communautaire Raoul-Dandurand de 18 h à 21 h

Vous l'attendiez avec impatience... il est de retour, ce fameux labyrinthe des frissons ! Dans un nouveau décor, les enfants, de même que les « braves » parents pourront se donner la chair de poule dans ces méandres ... peu rassurants !

La maison hantée du centre communautaire ouvrira ses portes de **18 h à 21 h**. Des friandises attendent les enfants à la sortie du labyrinthe. Les parents sont priés d'accompagner les enfants de 5 ans et moins.



Un p'tit dollar qui en vaut la peine !

Comme pour l'année dernière, un dollar (1 \$) sera demandé à chacune des personnes (enfant ou adulte) qui s'aventurera dans le la-

byrinthe. Ces montants sont versés directement au comité des loisirs qui permettent d'autofinancer des activités comme *le labyrinthe des frissons*.

Prenez note que les petits de moins de 5 ans n'ont pas à payer le dollar pour entrer mais doivent être accompagnés d'un adulte.

Joyeuse Halloween !

*Le comité des loisirs de
Sainte-Pétronille*

L'Halloween en toute sécurité



L'Halloween demeure une fête magique dans le cœur des enfants pourvu que celle-ci se déroule sans incident. Les enfants se font répéter à chaque année dans les écoles les règles de sécurité à respecter lors de la cueillette des friandises. Les enfants

savent également que l'Halloween **ne doit être célébrée que la journée même, soit le 31 octobre** et qui tombe, cette année, un dimanche. Si en autres temps, certains d'entre eux se présentent à votre porte et costumés, sentez-vous bien à l'aise de les retourner chez eux, en leur faisant comprendre qu'ils doivent respecter la date du 31 octobre. Cette façon de faire facilite la tâche de tous ceux et celles qui veillent à la sécurité de nos enfants dans les rues.

Rappelons quelques conseils de sécurité ; d'abord en cette période de l'année où il fait noir de plus en plus tôt, il est préférable de porter un **costume court, à l'épreuve du feu, aux couleurs claires et bien voyantes** ; une **bande réfléchissante** devrait y être cousue. Le port de **chaussures confortables et sécuritaires** est recommandé (évitez les chaussures à talon haut... même si ça fait rire !) De plus, le masque devrait être remplacé par du **maquillage**.

Choisissez le secteur à visiter

Privilégiez les endroits où les enfants sont connus. Afin d'éviter que ceux-ci ne consomment une friandise ou un fruit recueilli durant la tournée des maisons, placez-en dans une poche du costume. Au retour, inspectez minutieusement le « butin ».

Amusez-vous bien!

Raynald Fiset

Enseignant au primaire

Équipe de rédaction du Beau Lieu:
Hélène Blais, conseillère responsable

Collaborateurs:
Jacques Grisé, maire
Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
Robert Martel, Gilles Gallichan

Raynald Fiset: rédaction et infographie (rayf@videotron.ca)



Le Beau Lieu